



**Entreprises et
Territoires d'Avenir**

VEILLE ... INFO ... VEILLE ... INFO... VEILLE ... INFO...

Veille info du 09 janvier 2018

L'Observatoire des territoires du CGET prolongé de cinq ans

Références : décret n°2017-1860 du 30 décembre 2017

L'Observatoire des territoires du CGET prolongé de cinq ans

Selon le **décret n°2017-1763** du 26 décembre 2017 publié au Journal officiel du 28 décembre, **l'Observatoire des territoires du CGET** est renouvelé pour une période de cinq ans. La composition et la présidence de son conseil d'orientation sont aussi modifiées, avec notamment l'introduction d'un collège "expertise territoriale". L'observatoire dispose maintenant d'un conseil d'orientation de 25 membres de droit, au lieu de 22 initialement. Ce conseil n'est plus présidé par le ministre chargé de l'aménagement : le ministre choisit un président parmi les personnalités qualifiées membres du collège. Quant à ses missions, l'observatoire doit toujours diffuser les données relatives aux dynamiques et disparités territoriales et aux politiques menées dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires mais plus les études. Il assure aussi la collecte et la diffusion des données géographiques détenues dans les administrations, relatives aux politiques menées dans le champ de l'aménagement du territoire et il doit toujours remettre des rapports au Premier ministre mais la périodicité, initialement de trois ans, n'est plus mentionnée. Enfin, et c'est une nouveauté, il doit contribuer à l'animation d'un site internet.

Références : décret n°2017 du 30 décembre 2017, publié au journal officiel du 31 décembre 2017, modifiant le décret n°2014-394 du 31 mars 2014 portant création du Commissariat général à l'égalité des territoires, décret n°2017-1763 du 26 décembre 2017, publié au Journal officiel du 28 décembre 2017, portant renouvellement de l'observatoire des territoires

Le texte de cette veille info, sera archivée et consultable dans la rubrique [téléchargements de notre site internet](http://www.entreprises-territoires-avenir.org) : www.entreprises-territoires-avenir.org

Veille info Entreprises et Territoires d'Avenir 04 66 38 28 36